

4ème Trimestre 2025

Bienvenue

2026



essines
Le Journal

N° 044



SOMMAIRE

- 02** - **Edito**
- 03** - **Cérémonie du 11 novembre**
- 04** - **Repas des aînés**
- 05** - **Recensement Population 2026**
- 06** - **Recensement Population 2026 suite**
- 07** - **Élection Municipales 2026 - Reflexo Esthetic Nail**
- 08** - **Heure Civique**
- 09** - **Acca Pessines**
- 10** - **Lutte contre le Frelon Asiatique**
- 11** - **Bibliothèque**
- 12** - **Bibliothèque suite - Les Bébés Lecteurs -
Planning Prévisionnel Manifestations 2026**
- 13** - **Etat Civil**
- 14** - **Nouveaux Arrivants**
- 15** - **Associations - Yoga**
- 16** - **Associations -**
- 17** - **Calendrier de collecte pour Pessines**
- 18** - **Calendrier de collecte pour Pessines**
- 19** - **Lettre des conseillers départementaux**

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge
17810 PESSINES

Tél : 05.46.93.68.05

Permanences

Maire : Le vendredi de 15h00 - 18h00
Le samedi de 9h00 - 12h00
1er Adjoint : Le 1er et 3ème Vendredi de
9h à 12h et sur RDV
2eme Adjoint : Le 1er et 3ème Mardi de
9h à 12h et sur RDV

Heures d'ouverture

Lundi 9h00 - 12h00
Mardi 13h30 - 17h30
Jeudi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Vendredi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Samedi 9h00 - 12h00

*Pour toute Urgence appeler Mr DELHOUME
Philippe au 05.46.74.59.78 ou au 06.78.82.22.63*

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune

À l'heure où s'achève l'année 2025 marquée par un contexte national et international toujours incertain, je souhaiterais que 2026, soit pour vous, synonyme de joie et de fraternité partagées, entourés de celles et ceux qui vous sont chers.

Je profite d'ailleurs de ce moment d'écriture, pour remercier les nombreux bénévoles, les différentes associations et commissions, mais aussi les personnels administratifs et techniques de notre commune très impliqués dans la réussite de chaque manifestation.

Je souhaite, avec l'ensemble des conseillers, la bienvenue aux nouveaux habitants fraîchement installés à PESSINES.

L'équipe municipale ainsi que les agents ont une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche cette année

Malgré la « réserve électorale » due aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, je fais un point sur les travaux en cours :

- Les travaux d'agrandissement du foyer et la création du café/bibliothèque avancent bien. Le planning est respecté donc les travaux seront certainement finis pour mars 2026.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux « Rue St Gilles » progressent bien et devraient être finis dans le 1er trimestre 2026. Ceux de la « Rue de Saintonge débiteront dans la foulée.

- Le lotissement « La Faurie » est terminé et nous avons refait à neuf la voirie du « Chemin de la Santonine ».

La sobriété fut le maître mot de cette année 2025, ce qui nous contraint à faire des choix dans nos dépenses et notre organisation.

Que 2026 soit une année d'apaisement, de solidarité et d'optimisme.

Je serai et nous serons à vos côtés pour que nous puissions ensemble faire face aux défis qui nous attendent.

Toute l'équipe municipale (conseillers et agents) se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026. Tous nos vœux de bonheur et de réussite individuelle et collective pour vous, vos familles et vos proches.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé les Pessinois, malgré le froid matinal, la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni une trentaine de citoyens au pied du monument aux Morts, marquant un moment de recueillement solennel et nécessaire. La cérémonie, empreinte de dignité et de sobriété, a débuté à 11h00. M. Lesueur, adjoint au maire, a présidé cet événement en l'absence de M. le Maire, actuellement absent pour maladie. Devant l'assemblée, composée d'élus et de nombreux habitants venus rendre hommage, M. Lesueur a pris la parole. Il a rappelé le sacrifice des millions de soldats tombés pour la France et a souligné l'importance de transmettre le flambeau de la mémoire aux nouvelles générations. « Aujourd'hui, nous ne célébrons pas la guerre, mais la Paix retrouvée. Nous honorons ces hommes qui ont permis que la lumière de la Liberté ne s'éteigne jamais sur notre terre. Notre présence, prouve que le devoir de mémoire reste vif et essentiel. »

a-t-il déclaré. La lecture du message officiel de M. le Ministre des Armées a été suivie par le dépôt de la gerbe au pied du monument. Un Moment de Convivialité Retrouvée, les participants se sont dirigés vers la Salle du Conseil pour le traditionnel pot de l'amitié. Ce moment de convivialité a permis aux habitants d'échanger et de partager dans une ambiance chaleureuse, prolongeant l'esprit de cohésion civique de la matinée. Cette rencontre informelle a clôturé la commémoration, réaffirmant le lien fort qui unit la commune à son histoire et à ses valeurs républicaines.



Repas des aînés

En cette fin d'année, la commune a eu le plaisir de réunir ses aînés . 58 Pessinois ont répondu présents à ce moment chaleureux et festif, marquant ainsi l'importance de ce rendez-vous dans la vie Pessinoise.

Autour d'un repas convivial chacun a pu partager discussions et souvenirs dans une bonne ambiance.

L'après midi s'est animée au rythme des pas de danse, se laissant entraîner par un orchestre plein de talent et de

dynamisme, assurée par Myriam une chanteuse talentueuse et accompagnée de son musicien.

Leur prestation a su séduire les danseurs comme les spectateurs dans une ambiance festive et chaleureuse.





Recensement population 2026



Mme SEGUIN Marie-Christine



Mme FUCHÉ Catherine



Voici le visage des 2 agents, qui seront en charge du recensement de la population du 15 Janvier au 14 Février 2026 pour notre commune.



Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.



Recensement de la population 2026

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale
(le logement que vous occupez quotidiennement).



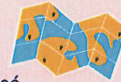
Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?



Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger.



Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.



Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.



Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.


J'habite dans un logement communautaire.



(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur

 le-recensement-et-moi.fr

RENOULLEAU THIBAUT

Entretien parcs et jardins
Taille de haies, arbustes
Tonte et débroussaillage
Abattage d'arbres

thibault.renoulleau@gmail.com
17810 Pessines

06.37.26.96.49



Nathalie Loizeau Boucard

SOPHROLOGIE
MASSAGES TUI NA
MOXA & SHEN ZEN®
CHI NEI TSANG

17 Rue Saint Gilles
17810 Pessines
06 81 50 33 67

Infirmière Diplômée d'Etat

PONEYS DE SPORT

Plusieurs Champions de France !

ELEVAGE DES MORINS
Véronique et Pascal GUILLET

66C route des Morins
17810 PESSINES

Portable : 06 76 39 74 86

Mel : elevage@morins.fr
Site : www.morins.fr





ÉLECTIONS
MUNICIPALES

15 et 22 mars
2026

1^{er}
tour

15 mars

Allons Voter!

2^d
tour

22 mars

Vous allez vous rendre aux urnes pour élire vos conseillers municipaux. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez effectuer cette démarche :

Jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus en ligne
<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

Jusqu'au vendredi 6 février inclus en mairie ou en consulat

ATTENTION !

LE MODE DE SCRUTIN CHANGE POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Les lois organique et ordinaire du 21 mai 2025, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, modifient le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. Elles s'appliqueront dès les élections municipales de mars 2026

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance stricte homme/femme ou femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter, de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation lors du vote. C'est la liste complète qui compte.

REFLEXO ESTHETIC NAIL UN NOUVEAU SALON BIEN-ÊTRE A PESSINES

Nathalie vous accueille désormais dans son salon pour un instant de bien-être et de détente.

Tout y est !

Réflexologie, massages, épilations définitives, soin minceur et anti-âge LPG Cellu M6, épilations à la cire, onglerie, soins du visage et du corps, beauté des cils et sourcils et même les formations pour les futures praticiennes.

N'hésitez pas à tenter l'expérience.

Uniquement sur rendez-vous sur planity.fr ou au 0659544124

10 rue des Allards à Pessines

La 2ème édition des 24'Heures Civiques s'est déroulée le samedi 18 octobre sous un magnifique soleil !

Au total cette année, en Charente-Maritime, ce sont 28 communes et plus de 345 participants qui ont pris part à cette journée de solidarité nationale.

Toutes les communes adhérentes et les volontaires ont mené une action solidaire le même jour dans le cadre de l'Heure Civique :

- Journée éco-citoyenneté
- Réhabilitation d'une mare communale
- Action de communication et sensibilisation citoyenne
- Événement inclusif et contre les discriminations
- Soutien à Octobre Rose
- Sensibilisation au handicap invisible
- Nettoyage et entretien du cimetière
- Accompagnement et visites des personnes âgées ou isolées
- Construction et embellissement de la commune
- Animations ludiques et culturelles
- Ramassage de déchets
- Sorties et promenades pour les personnes à mobilité réduite

Merci aux six bénévoles de la commune qui ont agi pour le « bien vivre en semble » en participant au ramassage des déchets dans les fossés.

Et vous, pour quelle action vous engageriez-vous ?





ACCA PESSINES

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Pessines vous informe sur l'organisation de ses battues aux grands gibiers (chevreuils et sangliers).

Pourquoi ces battues ?

Ces battues sont organisées pour permettre d'arriver à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur notre territoire. L'équilibre agro-sylvo-cynégétique consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Il ne fait aucun doute que les grands gibiers occasionnent des dégâts.

Les chevreuils font des dégâts sur les vignes au moment du débourrement ainsi que sur les pousses forestières et les jeunes pommiers particulièrement nombreux à Pessines.

Les sangliers, quant à eux, s'attaquent aux maïs au stade laiteux ainsi qu'aux prairies et éventuellement aux pelouses des particuliers !

De plus, avec le réseau routier assez dense sur la commune de Pessines de nombreux accidents sont à déplorer : collisions entre véhicules et grands gibiers.

Pour réduire ces désagréments, la fédération départementale de chasse de la Charente – Maritime (FDC17) oblige les ACCA à réguler les grands gibiers sur les communes.

Il faut savoir que la FDC17 débourse chaque année environ 1 million d'euros pour indemniser les propriétaires touchés par les dégâts à leurs cultures.

Ces dégâts sont intégralement pris en charge par les chasseurs par l'intermédiaire d'une taxe sur le permis.

Pour notre commune, la FDC 17 a fixé un quota de 22 chevreuils et 5 sangliers à prélever. Ce quota n'est pas négociable et est fixé par rapport aux surfaces agricoles, boisées et aux dégâts antérieurs.

Calendrier des battues

Les battues aux chevreuils sont organisées de début octobre à fin février le samedi matin (calendrier affiché en mairie).

La portion de la commune concernée par la battue est matérialisée par des panneaux placés sur les différents axes routiers.

Les chasseurs présents à la battue sont tous équipés de gilet orange fluo.

Les activités pédestres, équinées ou autres sont tout à fait possibles sur les lieux de battues.

Les battues aux sangliers ne sont pas fixées à des dates précises car elles se déroulent quand les animaux sont potentiellement présents. Les conditions de sécurité sont identiques à celles aux chevreuils.

Lesdites conditions de sécurité sont rappelées à tous les chasseurs avant le départ aux battues.

L'ACCA de Pessines souhaite que ces informations aient éclairé tout un chacun et qu'une cohabitation sereine puisse avoir lieu entre les différents usagers de notre territoire rural.

Les membres du bureau de l'ACCA de Pessines

Piège à frelons asiatiques

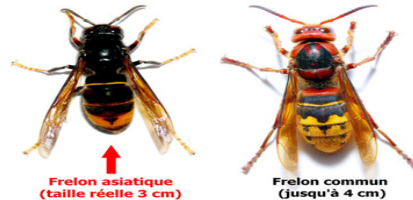


La Mairie a mis en place, dans les espaces publics, quelques pièges à frelons achetés auprès de la FREDON.

Cependant, vous pouvez, vous aussi, participer à la lutte contre ce nuisible en confectionnant vous-même, un piège fait maison (voir photo). Il vous suffit ensuite de positionner les pièges à proximité des lieux de passage des frelons (anciens nids, ruchers, arbres fruitiers).

Voici le mélange attractif qui est préconisé :

- 1/3 de bière
- 1/3 de sirop de cassis ou de grenadine
- 1/3 de vin blanc (très bon répulsif pour les abeilles)

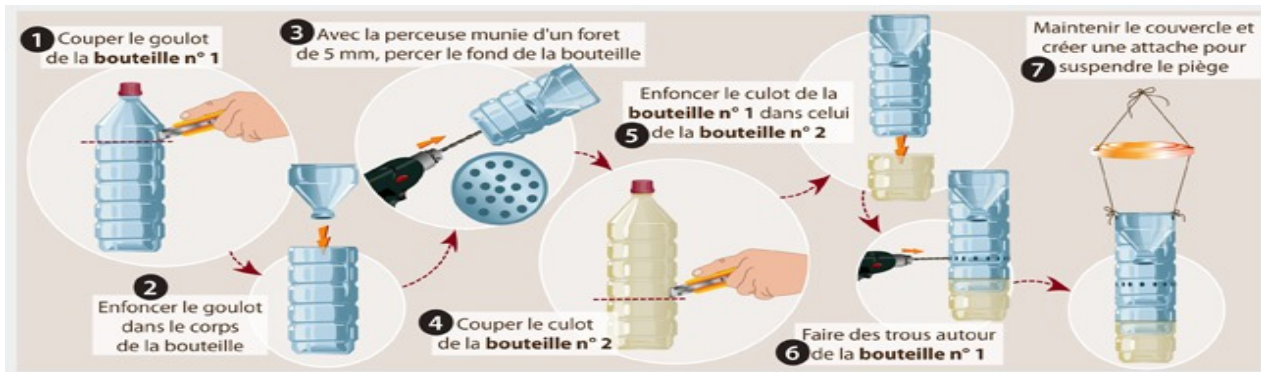


Il faudra renouveler la solution après 2 semaines de mise en place sans nettoyage du piège pour une meilleure efficacité.

L'objectif est de limiter le nombre de fondatrices et donc le nombre de futurs nids.

Les pièges sont à mettre en place mi février et à retirer au 30 Avril pour limiter le piègagement d'autres insectes non désirés.

Note : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.



À savoir : la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.

RAPPEL

Pendant les travaux du foyer et du café bibliothèque, l'espace bibliothèque n'étant pas accessible, des permanences sont assurées dans la salle du Conseil à la Mairie, par les bénévoles :

**Le jeudi de 16h00 à 18h00 et
le samedi de 10h00 à 12h00.**

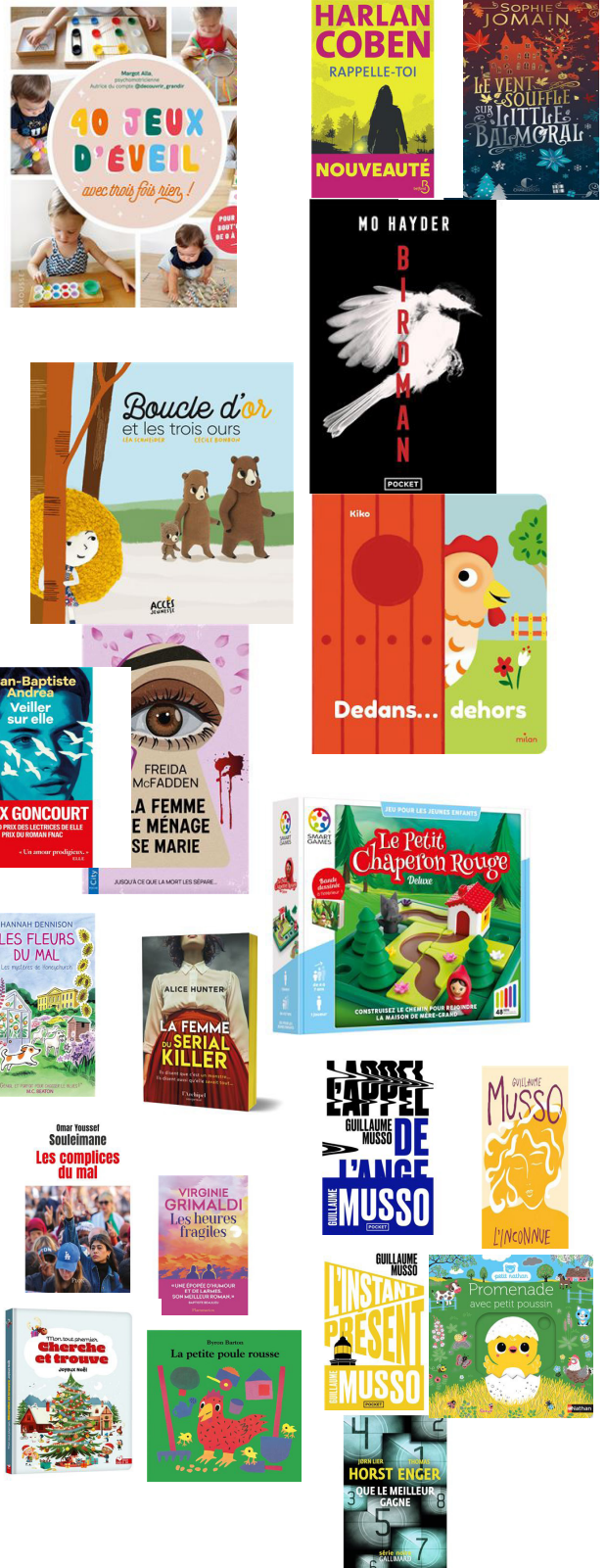
Il vous est possible de rendre vos livres, d'en choisir parmi les livres rendus et de faire des demandes spécifiques qui sont regroupées et transmises à la médiathèque par les bénévoles mais aussi de venir emprunter un premier livre, l'inscription est gratuite.

Par ailleurs, les nouveautés de la rentrée littéraire sont arrivées. Le choix a été difficile et stimulant mais toujours dans l'idée de proposer une offre variée en tenant compte de vos suggestions : une sélection de grands prix, des polars, divers genres de romans, une biographie, des bandes dessinées, des contes pour enfants et même le must du livre de cuisine !

Les « dames de la bibliothèque » seront ravies de vous les faire découvrir, votre intérêt étant source de notre motivation.

Toute l'équipe est en attente de vos retours et propositions.

N'hésitez pas à transmettre vos articles commentés, ils seront publiés dans le journal communal.



Suite Nouveauté



Les Bébé lecteurs

Les bébés lecteurs



A la dernière lecture de l'année 3 nounous et 9 enfants ont participé.

Après la lecture et l'animation de Boucle d'or et les 3 ours, les enfants ont pu jouer avec les jeux d'adresse que nous leur avons préparés et regarder les livres qu'ils choisissaient.

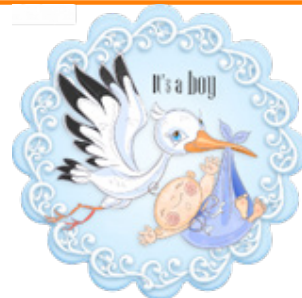


Planning Prévisionnel des Manifestations 2026

Marche semi-nocturne	Samedi 30 Mai 2026
Broc à dom	Dimanche 28 Juin 2026
Repas et feu d'artifice	Lundi 13 Juillet 2026
La nuit des étoiles	Vendredi 7 Août 2026 Samedi 8 Août 2026 Dimanche 9 Août 2026
Vide grenier	Dimanche 06 Septembre 2026
Vide Dressing	Dimanche 4 Octobre 2026
Repas des Aînés	Samedi 21 Novembre 2026



État civil



Naissances

Seyna, Ericka KAMENI TCHAMAGO née le 11 Juin 2025

Mia, Juliette LÉPINE née le 27 Novembre 2025

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès



Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Stéphane, Roger, Marie, Joseph BARROIS décédé le 18 Novembre 2025

Raymonde, Pierrette BAUDET veuve TESSIER décédée le 14 Août 2025

Gaëtane, Andrée, Jeanne, Yvette BERTHIAUME épouse DROUIN décédée le 31 Mars 2025

Charles, François CAVOIS décédé le 22 Mai 2025

Frédéric DÉFIT décédé le 07 Janvier 2025

Didier, Christian DESNOYERS décédé le 12 Décembre 2025

Rémy, Félicien DUPRÉ décédé le 29 Juin 2025

Jean-Pierre, Marcel LONGUET décédé le 03 Octobre 2025

Éric, Fabien LORILLON décédé le 24 Février 2025

Uguette, Giselle MARCHAIS décédée le 17 Mai 2025

Pascal MOURMANT décédé le 10 Octobre 2025

Roger, Louis, Auguste LAUDE décédé le 17 Mars 2025

Jean-Pierre SAUVIGNON décédé le 10 Février 2025

René, Guy THIERY décédé le 10 Mars 2025

Pierre, Victor VOL décédé le 21 Mars 2025



SINCÈRES CONDOLÉANCES



Nouveaux Arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune de PESSINES.

L'équipe Municipale (élus et employés) vous souhaite la bienvenue.

Afin de mieux vous servir, faites-vous connaître en vous présentant à la Mairie afin de satisfaire aux formalités habituelles (Inscription sur la liste électorale, OM, bacs et calendrier etc).

Alors ...à bientôt. Merci.



Panneau Pocket

À tous les habitants de Pessines.

Découvrez PanneauPocket, l'application mobile qui vous maintient connectés à toutes les informations cruciales, sans tracas ni inscription ! Travaux en cours ? Coupure de courant inattendue ? Problème d'eau ? Déviations routières ?

Nous vous tenons informés !

Avec Panneau Pocket, c'est zéro stress et 100% d'informations en temps réel ! L'installation ? C'est simple comme un clin d'œil ! En quelques secondes, cette petite merveille s'installe sur votre téléphone. Et devinez quoi ? C'est GRATUIT ! Aucun frais, aucune complication. Juste les informations que vous voulez, quand vous les voulez. Aucun frais caché, aucune demande d'identifiants. Vos données restent 100% anonymes. Téléchargez Panneau Pocket dès maintenant et soyez parmi les premiers à être informés.

Information déchets

Vous avez la possibilité de suivre en ligne vos données de collectes, facturations et informations personnelles sur votre espace internet :

<https://agglo-saintes-ecocito.com/>

Dans le cadre d'un changement de situation familiale (personne seule) la tarification peut changer. En déchetterie, le badge sera désormais obligatoire et réclamé à votre arrivée.

Pour tous renseignements appeler : 05.46.93.41.50 ou dechets@agglo-saintes.fr

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Associations

YOGA

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026 AVEC LE «YOGANGE PESSINOIS»

La nouvelle saison du Yoga a repris, en septembre, ses cours à la salle des fêtes de Nieul-Les-Saintes, il en sera ainsi jusqu'en mars 2026 selon l'avancée des travaux du foyer de Pessines.

Les cours ont lieu :

Les mardis matin de 10h00 à 11h30
et/ou les jeudis soir de 18h30 à 19h45

Deux séances «découvertes» vous sont offertes.

Le tarif annuel est de 260 €uros (tarif proratisé pour une adhésion en cours d'année).

Renseignements au 06.85.22.61.77



La Présidente
Jocelyne Cunin

YOGA SUR CHAISE Par Angélique WIEHN

A la rentrée de septembre 2026, il vous est proposé la création d'un cours de yoga sur chaise.

Si vous êtes intéressé(e)s et dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir compléter le bulletin ci-dessous et le retourner à la Mairie.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Tel : Adresse Mail :



Atelier de Noël

4 adolescents sont venus préparer deux objets, une bougie et un Père Noël. Ils sont repartis enchantés avec une provision de chocolats.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas plus enfants qui participent



Marché de Noël

La fréquentation a été plus importante que l'année précédente. Les nouvelles créations ont été très appréciées. Les encouragements qui nous ont été prodigués par les visiteurs nous incitent à poursuivre nos activités.



Les membres des chats'créa



«Pessines Bien-être souhaite une très belle année 2026 à tous !

Nous retrouverons nos adhérents autour de la traditionnelle galette des rois le mercredi 14 janvier 2026, à la suite du cours.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.»



CALENDRIER DE COLLECTE 2026 PESSINES

Attention ! En 2026, les jours de collecte changent.



www.agglo-saintes.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets alimentaires, essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs, couches, cigarettes et cendres, polystyrène, vaisselle jetable, vaisselle cassée, masques, déchets de salle de bain (coton, lingette, serviette hygiénique, rasoir jetable, coton tige...)



Un surplus d'ordures ménagères ?
Vous avez besoin de sacs supplémentaires ?

Des sacs de 50L «violets» tarifés sont disponibles à l'accueil de l'agglomération et en mairie. Vous pouvez les déposer devant votre porte le jour de la collecte des déchets ou en déchetterie uniquement en période estivale.

PENSEZ AUSSI AU COMPOSTAGE POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES !

Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie-tout, croutes de fromage, restes de viandes, de poissons et crustacés...

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Emballages métalliques, sac, sachet, film plastique, flacon et boîte en plastique rigide, barquettes et brique alimentaire



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Papiers et emballages en carton, prospectus, petits cartons, journaux, magazines, enveloppes, boîtes de médicaments vides, boîtes à pizza...



VERRES RECYCLABLES

Verres recyclables, pots, bocaux, bouteilles en verre...



Interdit dans les
conteneurs :
vaisselles,
ampoules...



DÉPÔT DANS LES DÉCHETTERIES

Bois, mobilier, cartons bruns, déblais, gravats, huiles usagées, encombrants, équipements électriques et électroniques, vélos, métaux, batteries, tout venant, radiographies, textiles, déchets verts, déchets diffus spécifiques...

SAINTES

- Saintes Nord : Route de Taillebourg
- Saintes Ouest : 9, impasse du Champ de tir

BURIE

- Zone d'Activités du Parc, 8 rue des artisans

CHAMIERES

- 69, chemin des prises

CORME-ROYAL

- 69, rue du Fief du Moulin

ÉCOCITO : UN SERVICE EN LIGNE POUR ACCÉDER A VOS DONNÉES DE COLLECTE ET DE FACTURES

Connectez-vous à votre espace ECOCITO pour avoir accès aux informations concernant vos équipements, votre nombre de levées de votre bac à ordures ménagères/dépôt de sacs, vos factures, vos informations administratives.

Rendez-vous sur
<https://agglo-saintes.ecocito.com/>
pour créer votre espace personnel.



BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Régie des Déchets - Agglomération de Saintes
12 Boulevard Guillet Maillet - 17100 Saintes
05 46 93 41 50
dechets@agglo-saintes.fr



cyclad



SAINTES
GRANDES RIVES
L'Agglo



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
JEU 01 PAS DE COLLECTE 01	DIM 01	DIM 01	MER 01	VEN 01 PAS DE COLLECTE	LUN 01 23
VEN 02	LUN 02 06	LUN 02 10	JEU 02	SAM 02	MAR 02
SAM 03	MAR 03	MAR 03	VEN 03	DIM 03	MER 03
DIM 04	MER 04	MER 04	SAM 04	LUN 04 19	JEU 04
LUN 05 02	JEU 05	JEU 05	DIM 05	MAR 05	VEN 05
MAR 06	VEN 06	VEN 06	LUN 06 15	MER 06	SAM 06
MER 07	SAM 07	SAM 07	MAR 07	JEU 07	DIM 07
JEU 08	DIM 08	DIM 08	MER 08	VEN 08	LUN 08 24
VEN 09	LUN 09 07	LUN 09 11	JEU 09	SAM 09	MAR 09
SAM 10	MAR 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10
DIM 11	MER 11	MER 11	SAM 11	LUN 11 20	JEU 11
LUN 12 03	JEU 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12
MAR 13	VEN 13	VEN 13	LUN 13 16	MER 13	SAM 13
MER 14	SAM 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14
JEU 15	DIM 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15 25
VEN 16	LUN 16 08	LUN 16 12	JEU 16	SAM 16	MAR 16
SAM 17	MAR 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17
DIM 18	MER 18	MER 18	SAM 18	LUN 18 21	JEU 18
LUN 19 04	JEU 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19
MAR 20	VEN 20	VEN 20	LUN 20 17	MER 20	SAM 20
MER 21	SAM 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21
JEU 22	DIM 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22 26
VEN 23	LUN 23 09	LUN 23 13	JEU 23	SAM 23	MAR 23
SAM 24	MAR 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24
DIM 25	MER 25	MER 25	SAM 25	LUN 25 22	JEU 25
LUN 26 05	JEU 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26
MAR 27	VEN 27	VEN 27	LUN 27 18	MER 27	SAM 27
MER 28	SAM 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28
JEU 29		DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29 27
VEN 30		LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30
SAM 31		MAR 31		DIM 31	

JOURS EN BLEU
JOURS DE COLLECTE DES

JOURS EN JAUNE
JOURS DE COLLECTE DES

MEMO RAMASSAGE

Sortir vos bacs/sacs la veille du jour de ramassage, après 19h. Placer votre bac avec la poignée côté

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MER 01	SAM 01	MAR 01	JEU 01	DIM 01	MAR 01 49
JEU 02	DIM 02	MER 02	VEN 02	LUN 02 45	MER 02
VEN 03	LUN 03 32	JEU 03	SAM 03	MAR 03	JEU 03
SAM 04	MAR 04	VEN 04	DIM 04	MER 04	VEN 04
DIM 05	MER 05	SAM 05	LUN 05 41	JEU 05	SAM 05
LUN 06 28	JEU 06	DIM 06	MAR 06	VEN 06	DIM 06
MAR 07	VEN 07	LUN 07 37	MER 07	SAM 07	LUN 07 50
MER 08	SAM 08	MAR 08	JEU 08	DIM 08	MAR 08
JEU 09	DIM 09	MER 09	VEN 09	LUN 09 46	MER 09
VEN 10	LUN 10 33	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10
SAM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	VEN 11
DIM 12	MER 12	SAM 12	LUN 12 42	JEU 12	SAM 12
LUN 13 29	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	DIM 13
MAR 14	VEN 14	LUN 14 38	MER 14	SAM 14	LUN 14 51
MER 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MAR 15
JEU 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16 47	MER 16
VEN 17	LUN 17 34	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17
SAM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	VEN 18
DIM 19	MER 19	SAM 19	LUN 19 43	JEU 19	SAM 19
LUN 20 30	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	DIM 20
MAR 21	VEN 21	LUN 21 39	MER 21	SAM 21	LUN 21 52
MER 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MAR 22
JEU 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23 48	MER 23
VEN 24	LUN 24 35	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24
SAM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	VEN 25 PAS DE COLLECTE
DIM 26	MER 26	SAM 26	LUN 26 44	JEU 26	SAM 26
LUN 27 31	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	DIM 27
MAR 28	VEN 28	LUN 28 40	MER 28	SAM 28	LUN 28 53
MER 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MAR 29
JEU 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30	MER 30
VEN 31	LUN 31 36		SAM 31		JEU 31

JOURS EN BLEU
JOURS DE COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
(sac/bac noir)

JOURS EN JAUNE
JOURS DE COLLECTE DES
EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES
(sac/bac jaune)

MEMO RAMASSAGE

Sortir vos bacs/sacs la veille du jour de ramassage, après 19h. Placer votre bac avec la poignée côté route si vous souhaitez qu'il soit collecté.



La lettre des conseillers départementaux du canton de Thénac

Le Département, c'est une présence au quotidien pour agir au plus près de vos attentes et faire qu'il fait bon vivre dans notre canton.

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la solidarité, du dynamisme local et de l'accompagnement des communes, une ambition forte portée par **la majorité départementale** sous l'impulsion de la **Présidente du Département, Sylvie MARCILLY**.

Les compétences sociales sont au cœur de l'action départementale : le nombre de bénéficiaires du RSA connaît une baisse historique

En 2024, le Département de la Charente-Maritime a lancé une expérimentation pour le plein emploi, sur le secteur de Royan en proposant à chaque bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active) un accompagnement plus intensif. Forts de cette réussite, nous avons lancé la généralisation de ce dispositif à l'ensemble du département, avec le travail des agents du département, la mobilisation des entreprises et des partenaires dont les Missions Locales.

Le nombre d'allocataires du RSA est tombé à 14 750 (contre 15 365 en octobre 2024), soit une baisse historique. Nous tenons à le faire savoir car le social est la première mission du Département.

Renforcer le lien social avec l'heure civique

Le dispositif « L'Heure civique », lancée par plusieurs Départements dont la Charente-Maritime, a été distinguée par un prix national lors du Congrès des Départements de France en novembre dernier. Ce dispositif invite chaque habitant à consacrer une heure par mois à une action de solidarité : aide à un voisin, courses pour une personne âgée, participation à un événement communal...

Une reconnaissance qui illustre notre volonté de maintenir un lien social fort et d'agir pour les plus fragiles.

Soutenir les projets communaux : l'exemple de Salignac sur Charente

À Salignac-sur-Charente, le Département a accompagné la création de trois cellules commerciales (restaurant, salon de coiffure et multiservices) avec une aide de 243 000 € dans le cadre du plan de revitalisation. Une belle inauguration a eu lieu le 29 novembre dernier, en présence des élus et des habitants.

Ensemble, continuons à faire de notre canton un exemple de proximité et de dynamisme. Nous vous adressons, à vous et à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sylvie MERCIER
Vice-Présidente du
Département à l'aménagement
et l'inclusion numériques
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT
Vice-Président du Département
à la Jeunesse et à la
Citoyenneté
Maire des Gonds